

POLITIQUE BEST EXECUTION / BEST SELECTION

I. REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Selon la réglementation en vigueur des articles 314-69 à 314-75 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et de l'article L 533-18 du code monétaire et financier, SAGIS AM a rédigé une politique d'exécution des ordres et de sélection des intermédiaires dont l'objectif est d'obtenir le meilleur résultat possible pour l'ensemble de ses clients.

SAGIS AM est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (n° GP 13000024), elle est notamment autorisée à faire de la gestion collective et sous mandat. Cependant, la SGP n'est pas qualifiée pour exécuter elle-même ses ordres directement sur les marchés financiers, c'est pourquoi, elle transmet ses ordres à des intermédiaires.

II. MISE EN ŒUVRE AU SEIN DE SAGIS AM

En application de la réglementation en vigueur, la politique d'exécution des ordres et de sélection des intermédiaires définie par SAGIS AM a pour objectif d'obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients. Afin de se conformer à cette obligation SAGIS AM sélectionne les intermédiaires dont la politique d'exécution connue permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors d'exécution des ordres. Eu égard aux faibles montants passés, SAGIS AM a porté son choix sur un intermédiaire unique (CM CIC Securities) dans le but d'offrir une meilleure qualité de service et un prix transparent.

SAGIS AM effectue une revue et une évaluation de ses intermédiaires tous les ans.

Les critères pris en compte pour l'évaluation sont :

- 1) La qualité du Service
- 2) La notoriété
- 3) L'offre produit
- 4) Le prix

Le comité de sélection se réunit au moins une fois par mois pour identifier et sélectionner différents prestataires afin de répondre aux besoins des clients

Cette évaluation permet à SAGIS AM de surveiller l'efficacité de son dispositif en la matière, afin de déceler d'éventuelles lacunes et d'y remédier.

III. ENGAGEMENT DE SAGIS AM

SAGIS AM effectuera les mises à jour nécessaires sur son site internet concernant sa politique d'exécution.

Toute nouvelle version sera mise à disposition du client sur le site internet à l'adresse : <http://www.sagis-am.com/> ou adressée par courrier ou message électronique sur simple demande.